



HAL
open science

Konjunktive & Co

Vincent Balnat, Antje Gualberto-Schneider

► **To cite this version:**

Vincent Balnat, Antje Gualberto-Schneider. Konjunktive & Co. Nouveaux Cahiers d'Allemand : Revue de linguistique et de didactique, 2016, 34 (4), pp.373-384. hal-04249796

HAL Id: hal-04249796

<https://hal.science/hal-04249796>

Submitted on 19 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ISSN 0758 - 170 X

34^e année (2016) n° 4 (décembre)

A.N.C.A.-A.D.E.A.F

**Nouveaux
Cahiers
d'Allemand**

Revue de linguistique et de didactique

Publiée avec le concours du

GROUPE DE LEXICOGRAPHIE FRANCO -ALLEMANDE

de L'ATILF UNIVERSITÉ de LORRAINE & CNRS

Sommaire

Dominique Dias	Les recensions journalistiques germanophones : dispositifs énonciatifs et enjeux métadiscursifs	359-372
Vincent Balnat et Antje Gualberto	Konjunktive & Co	373-384
Cécile Couanault-Schiffer	Quelle place pour l'enseignement-apprentissage de la syntaxe en allemand LVE ?	385-392
Seo Youngji	L'approche interculturelle en langues dans l'enseignement secondaire sud-coréen	393-404
Yves Bertrand	Qu'en est-il au juste de la déclinaison faible des masculins ?	405-419
Yves Bertrand	L'intégration des substantifs anglais dans le lexique allemand	421-431
O.Schneider-Mizony	Agrégation interne : commentaire de soulignements dans l'épreuve écrite de traduction	433-440

Reportage et comptes-rendus : *Les extensions du lexique*. Colloque de l'Université de Trèves 17 & 18.XI.2016 par A.Aufray et V.Balnat (441-443) ; **Neuland** Eva (2016): *Deutsche Schülersprache, Sprachgebrauch und Spracheinstellung Jugendlicher in Deutschland* (Peter Lang, Bd 20, 334 p.) par Y.Bertrand (444-445) ; **HAASE** Zsófia (2016) *Kohärenz und indirekte Anaphorik* = *Metalinguistica* Band 27. Peter Lang Frankfurt am Main. ISBN 978-3-631-67350-8. 172 p. par Sylvie Boléa (445-446) ; **FRECH-BECKER** Cornelia (2015) *Disziplin durch Bildung- ein vergessener Zusammenhang. Eine historisch-systematische Untersuchung aus antinomischer Perspektive als Grundlage für ein bildungstheoretisches Verständnis des Disziplinproblems* Peter Lang: Fk/M. ISBN 978-3-631-66093-5 (Print). E-ISBN 978-3-653-05505-4 (E-Book). 523 p, 79, 95 €, par Thérèse Robin (446 -447) ; **WÖRGÖTTER** Martina (2016), *Poetik und Linguistik. Die literarische Sprache Marie-Thérèse Kerschbauers*, rombach litterae, 445 p., 53 €, par Marie Hélène Perennec (447-449) ; **LUTH** Janine (2015) *Semantische Kämpfe im Recht. Eine rechtslinguistische Analyse zu Konflikten zwischen dem EGMR und nationalen Gerichten*. Universitätsverlag Winter Heidelberg. 304 p. ISBN: 978-3-8253-6325-3. 40€, par Odile Schneider-Mizony (449-450) ; **BECKER** Maria (2015) *Der Asyldiskurs in Deutschland. Eine medienlinguistische Untersuchung von Presstexten, Onlineforen und Polit-Talkshows*. Frankfurt am Main : Peter Lang (= *Europäische Hochschulschriften*, Reihe XXI Linguistik, Bd. 389). 154 p. ISBN : 978-3-631-66652-4, 32,95 €. par Philippe Verronneau (451-453) ; **CNYRIM** Andrea (2016) *Interkulturelle Kompetenz. Kulturelle Unterschiede verstehen, mit Erfolg zusammenarbeiten*. Stark Verlagsgesellschaft: Freising. = Business Toolbox. 122 p. ISBN: 978-3-8490-1461-2, 6,95 €, par Odile Schneider-Mizony (453-454) ; **LEBRETON** Marlène (2015) (dir.) *La didactique des langues et ses multiples facettes. Hommage à Jacqueline Feuillet*. Paris : Riveneuve Editions (Actes académiques). 24 €, par Anemone Geiger-Jaillet (454-458).

In eigener Sache : Pilotage rédactionnel de la Revue (420) ; A nos auteurs (432)

Annonce. Mars 2017 :Colloque à Paris III sur l'apprentissage universitaire des langues en tandem (392)

Vincent Balnat et Antje Gualberto
En collaboration avec Jean-Christophe Pellat
Université de Strasbourg, LiLPa (GEPE/DDL)

« Konjunktive » & Co.

**Wenn ich wollte, wie ich könnte,
wisst ihr, was ich täte?**

**Alle Freunde, die ich hab, lüd ich zu mir ein,
äß mit ihnen Knabberkram, tränk mit ihnen Wein,
läs ihnen Geschichten vor, oder heißt es "läse"?
säß mit ihnen vor dem Tisch bei Rotwein, Brot und Käse...**

[Fortsetzung am Ende]

1 Konjunktive allemands, conditionnel et subjonctif français : ce qui les (dés)unit

Il est délicat de rapprocher les Konjunktive allemands et les modes du conditionnel et du subjonctif français en raison de la dissymétrie entre les systèmes modaux des deux langues. En effet, les Konjunktive I et II peuvent, selon les emplois, correspondre au conditionnel¹, au subjonctif, voire à l'indicatif ou à l'impératif.

Pour éviter toute confusion, nous ne parlerons pas de « subjonctif », comme le font la plupart des grammaires françaises de l'allemand, mais de « Konjunktiv ».

1.1 Comparaison des formes

En allemand comme en français, les modes autres que l'indicatif se caractérisent par des terminaisons et/ou un radical différents de ceux du présent de l'indicatif :

- 1a) Er kommt mit seiner Freundin. [indicatif]
Er sagte, er komme mit seiner Freundin. [Konjunktiv I]

¹ Si la tradition scolaire française traite le conditionnel comme un mode à part entière, la linguistique le considère comme un temps de l'indicatif, symétrique au futur par sa morphologie et ses emplois.

Er **käme** gerne mit seiner Freundin. [Konjunktiv II]

- 1b) Mais elle lui fait la tête. [indicatif]
 Elle lui a dit qu'il **ferait** bien de changer de comportement. [conditionnel]
 Et ce serait bien qu'il le **fasse** rapidement. [subjonctif]

Les deux langues possèdent des temps plus nombreux à l'indicatif qu'aux autres modes :

- En allemand, le passé du Konjunktiv n'existe que sous forme composée ;
- En français, le subjonctif n'a pas de futur (contrairement au Konjunktiv). Des quatre temps du subjonctif, deux sont courants (présent et passé), deux sont littéraires et recherchés (imparfait et plus-que-parfait¹). Le conditionnel existe à deux temps.

Aperçu des formes de *kommen/venir* aux différents modes et temps

	Konjunktive I/II	subjonctif français	conditionnel français
<	er sei/wäre gekommen	il soit venu	il serait venu
présent	er komme/käme	il vienne	il viendrait
futur	er werde/würde kommen		

Dans tous les modes, on distingue des formes simples et des formes composées ; ces dernières sont formées d'un auxiliaire et du participe passé, comme on le rencontre aussi au passé des Konjunktive.

- (2) Er **wäre** gekommen, wenn er Zeit gehabt hätte.
 Il **serait** venu s'il avait eu le temps.

1.2 Le choix du mode

Il est souvent déterminé par la manière dont le locuteur veut présenter les événements. Dans les deux langues, on utilisera l'indicatif pour parler de faits, qui impliquent les constats (3).

- (3) Mein Sohn kommt mit seiner Freundin.
 Mon fils vient avec sa copine.

– En allemand, le Konjunktiv II exprime l'irréel (4). Pour exprimer le souhait ou la volonté, on emploie le Konjunktiv I ou II (5-6).

¹ C'est la raison pour laquelle ils ne figurent pas dans le tableau qui suit. Les formes correspondantes sont *qu'il vînt* (imparfait du subjonctif) et *qu'il fût venu* (plus-que-parfait du subjonctif).

– En français, le subjonctif est le mode de l’interprétation du procès. Le conditionnel exprime la possibilité ou l’irréel (4). Pour exprimer la volonté, on emploie, selon la personne grammaticale, l’impératif (*Viens !*) ou le subjonctif (*Qu’il vienne !*) en proposition indépendante (5) ou le subjonctif en subordonnée complétive (*Je veux qu’il vienne*) (6).

(4) Wenn mein Sohn Zeit hätte, käme er mit seiner Freundin.
Si mon fils avait le temps, il viendrait avec sa copine.

(5) Ach, möge er doch mit seiner Freundin kommen!
Ah, qu’il vienne donc avec sa copine !

(6) Ich wünschte, mein Sohn käme mit seiner Freundin.
Je avec sa copine.¹ souhaiterais que mon fils vienne

Ainsi donc, on peut rapprocher le conditionnel français et les Konjunktive allemands pour l’expression de la possibilité et de l’irréel (cf. 3.2), et aussi du futur vu du passé (*Je pensais qu’il viendrait. – Ich dachte, dass er kommen würde*).

Cependant, l’emploi d’un mode spécifique (Konjunktiv I ; cf. 3.1) dans le discours indirect est l’une des différences majeures avec le français, qui ne fait pas de transpositions de mode. Le français emploie l’indicatif dans le discours indirect comme dans le discours direct, avec des transpositions de temps (« concordance des temps ») si le verbe introducteur est au passé :

Pierre a dit : « Je suis venu, je reviendrai ».
Pierre a dit qu’il était venu, qu’il reviendrait.

1.3 Quelques équivalences lexicales

Dans les exemples précédents, les valeurs de souhait, de possibilité ou d’irréel sont exprimées par des formes verbales spécifiques. Il est également possible d’employer l’indicatif et d’exprimer alors ces valeurs par des moyens lexicaux comme des modalisateurs tels que *vielleicht/peut-être*, *wohl/sans doute*, *wahrscheinlich/vraisemblablement*, *[wenn] bloß/[si] seulement* (7) ou des verbes tels que *vermuten/supposer*, *zweifeln/douter*, *wünschen/souhaiter* (8) :

(7) Vielleicht kommt er mit seiner Freundin.
Peut-être qu’il viendra avec sa copine.

¹ En français, on emploie souvent le subjonctif dans des subordonnées en *que* lorsque l’élément introducteur exprime une volonté (*je veux/je souhaite que tu finisses ce parcours*) ou un doute (*je doute/il n’est pas sûr qu’il vienne avec sa copine*) ou qu’il renvoie à une impression personnelle (*je m’étonne/il est surprenant qu’il vienne avec sa copine*). L’emploi fréquent du subjonctif dans une subordonnée a conduit certains auteurs à y voir un « mode de la dépendance ».

- (8) Ich vermute, dass er mit seiner Freundin kommt.
Je suppose qu'il viendra avec sa copine.

2 La formation des Konjunktive

2.1 Le Konjunktiv I

Il se forme en ajoutant les terminaisons *-e, -est, -e, -en, -et, -en* au radical de l'infinifitif du verbe ou de l'auxiliaire :

	actif	passif (processuel/état)
passé	er hab-e gestrichen	die Wand sei ^Ø gestrichen worden/gewesen
présent	er streich-e	sie werd-e/sei gestrichen
futur	er werd-e streichen	sie werd-e gestrichen werden/sein

2.2 Le Konjunktiv II

Pour former le Konjunktiv II présent des verbes irréguliers (forts), on utilise les mêmes terminaisons que l'on ajoute cette fois-ci au radical du prétérit (qui est un radical différent pour ces verbes) en mettant le « Umlaut » (inflexion) lorsque c'est possible. La même règle s'applique aux auxiliaires utilisés dans les temps composés.

Les **verbes irréguliers** : le cas de *annehmen*

	actif	passif (processuel/état)
passé	er hätt-e das Geschenk angenommen	das Geschenk wäre angenommen worden
présent	er nähm-e es an	es würde/wäre angenommen
futur	er würd-e es annehmen	es würde angenommen werden/ sein

Les verbes réguliers ne connaissant pas de changement de radical, les formes du présent du Konjunktiv II sont identiques à celles du prétérit de l'indicatif.

¹ Comme l'indique le signe Ø, le radical du verbe-auxiliaire *sein* ne prend pas de terminaison à la 1^{ère} et 3^{ème} personne du singulier. C'est la seule exception à la règle de formation du Konjunktiv I.

Les **verbes réguliers** : le cas de *kochen*

	actif	passif (processuel/état)
passé	er hätte das Ei gekocht	das Ei wäre gekocht worden/ gewesen
présent	er kochte es	es würde/wäre gekocht
futur	er würde es kochen	es würde gekocht werden/sein

Sind würde-Sätze heute noch wirklich « würdelos »¹ ?

Aujourd'hui, la forme du futur *würde* + infinitif est employée fréquemment à la place des formes du présent du Konjunktiv II. Pour les verbes réguliers, cela s'explique par le fait que cette forme est plus explicite que la forme simple, identique à celle du prétérit. Pour les verbes irréguliers, elle présente l'avantage de la régularité face aux formes du présent qu'il faut apprendre par cœur ou dont il faut connaître les règles de formation (cf. *nähme...an*).

Cette forme en *würde* ne s'est pas (encore ?) généralisée pour les auxiliaires *sein* et *haben* ainsi que pour les verbes de modalité pour lesquels on utilise les formes non composées *wäre*, *hätte*, *dürfte*, *könnte*, *möchte*, *müsste*, *sollte* et *wollte* (les deux derniers sans « Umlaut » !).

3 Les emplois des Konjunktive I et II

Leur emploi ne se recoupe que PARTIELLEMENT avec celui du subjonctif et du conditionnel français.

3.1 Le Konjunktiv I

Le Konjunktiv I est aujourd'hui principalement employé dans le cadre du discours indirect. On le trouve par ailleurs dans quelques expressions plus ou moins figées.

3.1.1 Le discours indirect

En allemand comme en français, le discours indirect est généralement introduit par un verbe du « dire » ou du « penser », parmi les plus fréquents : *sagen/dire*, *fragen/demander*, *antworten/répondre*, *erklären/expliquer/déclarer*, *erzählen/raconter*, *behaupten/prétendre*, *berichten/rapporter*, *mitteilen/communiquer*

¹ Pendant longtemps, l'emploi de la forme *würde* + infinitif, notamment dans les subordonnées introduites par *wenn*, était considéré comme 'indigne' (*würdelos*) par les puristes.

/faire savoir, versprechen/promettre, zugeben/avouer/concéder, meinen/dire son avis, denken/penser, glauben/croire, etc.

Le discours indirect se trouve également avec les noms dérivés de certains de ces verbes :

Die Behauptung/Meinung/Mitteilung, er habe gegen das Gesetz verstoßen, ist falsch.

L'affirmation/opinion/information selon laquelle il aurait enfreint la loi est fausse.

En allemand, le Konjunktiv I permet de rapporter les paroles d'un tiers, le locuteur fonctionnant comme un « porte-parole ». Il est fréquent notamment dans le domaine journalistique et dans un registre de langue plutôt soutenu.

L'emploi de ce mode peut être économique dans la mesure où il permet de marquer comme « rapportés » les dires d'une personne sans répéter les éléments introducteurs du dire (verbe ou nom) ni le nom de la personne qui a proféré ces propos. Comme le discours indirect français n'est pas marqué par l'emploi d'un mode spécifique, le locuteur doit introduire régulièrement des éléments visant à clarifier qui est à l'origine des propos qu'il rapporte.

(9) Ein neuer Gesetzesentwurf **sei** ausgearbeitet worden, **erklärte der Finanzminister**. Dieser Entwurf **sei** schon mit der Parlamentsfraktion abgesprochen worden und **müsse** nur noch zur Abstimmung gebracht werden. Nach mühseligen Verhandlungen **habe** auch der Koalitionspartner zugestimmt. Die Regierung **sehe** nun mit Zuversicht den Debatten im Parlament entgegen.

Le ministre des finances a déclaré qu'un nouveau projet de loi avait été élaboré. **Selon lui**, ce projet avait déjà été discuté avec le groupe parlementaire, il ne restait qu'à le soumettre au vote. **Il a précisé** qu'à l'issue d'âpres négociations, le partenaire de la coalition gouvernementale avait finalement donné son accord. **Il a terminé en disant que** le gouvernement envisageait les débats parlementaires avec sérénité.

Cet exemple montre que là où le Konjunktiv I permet en allemand de rattacher une suite de propos à leur auteur (cf. les formes verbales en gras), on est obligé en français de recourir à des « ajouts », verbes introducteurs du dire ou indications au sujet de l'énonciateur (cf. les encadrés après la première phrase dans la traduction proposée).

La régularité des formes du Konjunktiv I (cf. 2.1, *supra*) a pour effet que la 1^{ère} personne du singulier et du pluriel et la 3^{ème} personne du pluriel sont identiques à celles de l'indicatif présent : *ich spiele, wir fahren, sie kommen*¹.

Pour éviter la possible confusion avec l'indicatif et marquer clairement que les paroles sont rapportées, le locuteur peut recourir aux formes spécifiques du Konjunktiv II correspondantes.

Dans l'exemple suivant, le journaliste rapporte les paroles d'une ministre :

(10) Bei der gestrigen Pressekonferenz behauptete die Ministerin, (1) dass sie dem Gesetzesentwurf zustimmen **werde**. (2) Auch die Abgeordneten der kleineren Parteien **hätten** vor, sich der Regierungsmeinung anzuschließen.

Lors de la conférence de presse d'hier, la ministre a affirmé qu'elle voterait² pour le projet de loi. Elle a ajouté que les députés des petits partis avaient eux aussi l'intention de se conformer à l'avis du gouvernement.

L'emploi du Konjunktiv I *werde* dans la subordonnée (1) indique clairement que les paroles rapportées sont celles de la ministre. C'est également la fonction du subjonctif II *hätten* sous (2) qui permet ici au journaliste d'éviter l'ambiguïté possible entre l'indicatif et Konjunktiv I (*haben* dans les deux cas). Dans ce cas de figure, le Konjunktiv II fonctionne comme un mode de substitution ; il permet au locuteur (ici le journaliste) d'attribuer les paroles à une tierce personne (la ministre), comme le fait en règle générale le Konjunktiv I. C'est par ce procédé de substitution que le Konjunktiv II peut devenir lui aussi un mode utilisé dans le discours indirect. Dans la langue orale spontanée, il concurrence de plus en plus fréquemment le Konjunktiv I sous la forme *würde* + infinitif, qu'il y ait possibilité de confusion avec l'indicatif ou non :

(11) Er hat gesagt, er *würde arbeiten*./Er hat gesagt, er *arbeite*.

Attention : Selon le contexte, il est possible que le Konjunktiv II exprime, dans le discours indirect aussi, une hypothèse ou une possibilité :

(12) Er hat gesagt, er *würde arbeiten*, wenn die Kinder ihn nicht ständig stören/stören würden.

¹ La forme particulière des verbes *können, dürfen, müssen, sollen, mögen, wollen* à la 1^{ère} personne du singulier de l'indicatif présent exclut en revanche toute ressemblance avec les formes régulières du Konjunktiv I : *ich kann vs ich könn-e, ich darf vs ich dürf-e, ich muss vs ich müss-e*, etc.

² La forme *voterait* (futur du passé) résulte de la concordance des temps en français. Celle-ci consiste à « décaler » dans le passé les verbes figurant dans le discours indirect lorsque le verbe introducteur est au passé : en principe, le présent passe à l'imparfait, le passé composé/passé simple au plus-que-parfait, le futur au futur du passé (emploi du conditionnel).

Il a dit qu'il travaillerait si les enfants ne le dérangent pas constamment.

(13) Der Vater erzählt, sein Sohn *hätte* sich fast mit der Gartenschere *verletzt*.
Le père raconte que son fils se serait presque blessé (a failli se blesser) avec le sécateur.

Contrairement au français, il n'existe pas en allemand de concordance des temps dans le discours indirect lorsque le verbe introducteur est au passé. Le temps utilisé dans le discours indirect est indépendant de celui du verbe introducteur, il n'est pas « décalé » dans le passé. On emploiera donc le même temps que celui utilisé dans le discours direct.

(14) Leo schwört, er *liebe* Lea von ganzem Herzen.
Léo jure qu'il aime Léa de tout son cœur.

(15) Schon vor Jahren schwörte er, er *liebe* sie von ganzem Herzen.
Ça fait déjà des années que Leo a juré qu'il *aimait* Léa de tout son cœur.

(16) Im Rentenalter wird er immer noch schwören, er *liebe* sie von ganzem Herzen.
À la retraite, il jurera encore qu'il l'aime de tout son cœur.

Dans les phrases précédentes, les paroles rapportées sont au présent du Konjunktiv I (*liebe*) car au moment où Leo les prononce, il aime Lea. Le temps du verbe introducteur *schwören* et donc le moment où les paroles de Leo sont rapportées n'ont aucune incidence sur le temps du verbe *lieben*.

3.1.2 Les expressions plus ou moins figées

On rencontre le Konjunktiv I dans quelques expressions exprimant entre autres des souhaits (17-18), des incitations ou des invitations (19-20) :

(17) *Möge* er/sie bald kommen/die Klausur bestehen...
Puisse-t-il/elle arriver bientôt/réussir l'examen...

(18) Es/lang/hoch *lebe* die Demokratie/die Freiheit/die Grammatik!¹
Vive la démocratie/la liberté/la grammaire !

(19) Man *beachte* die Hinweise/die Verkehrsschilder...
Observons les indications/les panneaux de signalisation...

¹ En français, il est fréquent d'employer le subjonctif (avec ou sans que) dans ce type de souhaits et d'incitations : Puissiez-vous réussir cet examen ! – Qu'on dise la vérité !

- (20) Man *denke* an das Beispiel/an die Folgen...
Pensons à l'exemple/aux conséquences...

La correspondance entre Konjunktiv I et subjonctif est frappante dans certaines expressions « prêtes à l'emploi », caractérisées par un degré de figement élevé (voire total) et des intentions communicatives stables :

(21)

Gott <i>behüte/segne</i> dich	(Que) Dieu te <i>garde/bénisse</i>	souhait
AB <i>sei</i> eine Gerade	<i>Soit</i> une droite AB	convention
Gott <i>sei</i> Dank	Dieu <i>soit</i> loué	soulagement
<i>Komme</i> , was <i>wolle</i>	<i>Advienne</i> que pourra	résignation
Wie dem auch <i>sei</i>	Quoi qu'il en <i>soit</i>	concession

3.2 Le Konjunktiv II

3.2.1 Les énoncés consécutifs et comparatifs

Le Konjunktiv II exprime l'irréel dans les parties d'énoncés où l'on évoque des événements présentés comme irréalisables. Il peut s'agir entre autres de conséquences (22) et de comparaisons (23) :

- (22) Er isst so viel, dass er gleich platzen *könnte*.
Il mange tellement qu'il pourrait exploser d'une seconde à l'autre.
Kein Politiker ist so mächtig, als dass er imstande *wäre*, alle Probleme dieser Welt zu lösen.
Aucun homme politique n'a le pouvoir de résoudre tous les problèmes de ce monde.
Kanada ist zu riesig, als dass man es in einer Woche bereisen *könnte*.
Le Canada est trop vaste pour qu'on puisse le parcourir en une semaine.

- (23) Er fühlte sich, als ob (wie wenn) er Robinson Crusoe auf einer einsamen Insel *wäre*. (ou : als *wäre* er...)
Il avait l'impression d'être/il se sentait comme Robinson Crusoe sur une île déserte.
Er tut so, als ob (wie wenn) er krank *wäre*.
Il fait semblant d'être malade.

Le locuteur emploie le Konjunktiv plutôt que l'indicatif pour des événements qu'il considère comme « irréels », soit qu'ils n'ont pas eu lieu (24), soit qu'il laisse planer le doute sur la réalité des faits (25) :

- (24) Er hat mir eine Reise geschenkt, ohne dass ich ihn darum gebeten *hätte* (hatte).
Il m'a offert un voyage sans que je lui aie demandé.

(25) Ich kenne keinen Politiker, der an einer Auflösung des Parlaments Interesse *hätte* (hat).

Je ne connais aucun responsable politique qui soit (est) intéressé par une dissolution du parlement.

Mir ist nicht aufgefallen, dass er eine neue Partnerin *hätte* (hat).

Je n'ai pas remarqué qu'il ait (a) une nouvelle partenaire.

3.2.2 Les énoncés conditionnels

Dans ce domaine, le Konjunktiv II a une fonction comparable au conditionnel français, qui exprime un fait soumis à condition. Si la condition est réalisable ou imaginable, on utilisera en allemand le présent (26) ; si elle ne l'est plus, c'est le passé qui s'impose (27) :

(26) Wenn ich mehr Zeit *hätte*, *läse* ich den ganzen Tag Grammatiken.

Si j'avais plus de temps, je *lirais* des grammaires à longueur de journée.

(27) Wenn ich mich früher für Grammatik *interessiert hätte*, *hätte* ich dieses Buch nicht *kaufen müssen*.

Si je *m'étais intéressé* plus tôt à la grammaire, je n'*aurais pas eu besoin* d'acheter ce livre.

Alors qu'en allemand, le Konjunktiv II est utilisé dans les deux parties de la phrase, le conditionnel français est absent de la partie introduite par *si*, qui pose la condition. Cette absence s'explique en partie par la valeur irréelle que peut prendre l'imparfait français¹.

Dans les deux langues, il est possible d'omettre les conjonctions *wenn* et *si*. Dans ce cas-là, le verbe conjugué est en première position en allemand ; en français, le verbe est au conditionnel et non à l'imparfait :

(28) *Hätte* ich mich früher für Grammatik interessiert, hätte ich dieses Buch nicht kaufen müssen.

Je me *serais* intéressé plus tôt à la grammaire, je n'*aurais eu besoin* d'acheter ce livre.

À noter que ces variantes relèvent de niveaux de langue différents : alors qu'en allemand, de telles structures appartiennent à un niveau de langue plutôt soute-

¹ On rencontre cette valeur dans des énoncés où un complément en tête de phrase pose le cadre conditionnel : *Encore une remarque de sa part et je la giflais*. – *Sans ton aide, j'étais perdu*. L'imparfait équivaut ici au conditionnel passé (*Je l'aurais giflée*. – *J'aurais été perdu*).

L'allemand recourt toujours au Konjunktiv II pour exprimer le contenu hypothétique de tels énoncés : *Noch eine Bemerkung von ihr und ich hätte sie geohrfeigt*. – *Ohne deine Hilfe wäre ich verloren gewesen*.

nu, celles contenant le conditionnel sont utilisées plutôt à l'oral en français actuel.

Les deux constructions (avec et sans *wenn*) sont également utilisées pour exprimer le souhait, avec verbe au Konjunktiv II présent (29), et le regret, avec verbe au passé (30). Le français n'accepte dans ces cas-là que les constructions avec *si* :

(29) Wenn ich mir nur den neuen iPod kaufen *könnte*!/Könnte ich mir doch den neuen iPod kaufen!

Si seulement je pouvais m'acheter le nouvel iPod !

(30) Wenn ich nur meinen Laptop dabei *gehabt hätte*!/Hätte ich meinen Laptop bloß dabei *gehabt*!

Si seulement j'avais eu mon ordinateur portable avec moi !

3.2.3 La demande polie

Le Konjunktiv II peut servir à formuler une demande polie, qui se présente sous la forme d'une question (31-33) ou d'un énoncé conditionnel (34-35). En français, on trouve souvent le conditionnel :

(31) *Könnten* Sie mir bitte helfen?
Pourriez-vous m'aider ?

(32) *Dürfte* ich Sie etwas fragen?
Pourrais-je vous poser une question ?

(33) *Würden* Sie bitte einen Tisch für die Kollegen reservieren?
Pourriez-vous réserver une table pour les collègues, s'il vous plaît ?

(34) Wenn Sie bitte so freundlich *wären*, mir den Weg zu zeigen.
Vous *seriez* bien aimable/Auriez-vous l'amabilité de m'indiquer le chemin.

(35) Wenn Sie bitte solange hier Platz nehmen *möchten*.
Si vous voulez bien prendre place ici en attendant.

3.2.4 Les routines communicatives

Le Konjunktiv II est employé dans certaines expressions conventionnelles servant à ouvrir ou clore un échange :

(36) Da *wäre* jemand, der Sie sprechen möchte.
Il y a quelqu'un qui souhaiterait vous parler.

(37) Nicht dass ich *wüsste*.

Pas que je sache.

(38) Sonst noch was? Danke, das *wäre* alles.
Autre chose ? Merci, c'est/ce sera tout.

(39) Das *wär's* für heute.
C'est/Ce sera tout pour aujourd'hui.

Und da fragt sich der Leser : *Wirklich?*
Nein, noch nicht ganz!

Wie versprochen die Fortsetzung :

[...]

**Gegen Abend würd es doll, wir stünden oder lägen,
schlügen uns die Bäuche voll, stopften uns die Mägen.
Später hingen wir dann rum, oder heißt es "hängen"?
meine Freundin bät ich drüm, mir das Hirn zu düngen.**

**Recht und Wahrheit böge ich, ohne dass ich löge,
auf dass mich der liebe Gott wohl beschützen möge.
All dazu hätt ich größte Lust, der Champagner flösse,
ohne Rücksicht auf Verlust, wie ich das genösse.**

**Ich denke, ihr wisst, um wen es geht,
und jeder der ihn liebt, der ist froh, der ist froh,
froh, dass es ihn gibt.**

**Gelobet sei der Konjunktiv!
Ich frag mich, was wohl würde,
wenn dieser schöne Konjunktiv
morgen plötzlich stürbe.**

Johann König (2004)¹

¹ Reproduit dans König, Johann, 2006. *Gestammelte Werke. Bilder, Reime, Emotionen*. Oldenburg : Lappan.